



Communiqué de presse de l'Initiative Climat

Coire, le 4 février 2011

La commission de l'environnement du Conseil des Etats réduit les objectifs climatiques dans la loi sur le CO₂:

Refuser de progresser en matière de politique climatique est inacceptable

Les initiants de l'Initiative Climat ne comprennent pas la décision de la commission de l'environnement du Conseil des Etats (CEATE). Elle veut en effet massivement diminuer le compromis voté par le Conseil national qui avait fixé à 20% l'objectif de réduction des émissions de CO₂. Le Conseil des Etats doit corriger ce refus de progresser en matière de politique climatique.

La loi sur le CO₂ finalement adoptée par la commission du Conseil des Etats représente, dans les faits, une réduction de 10% dans le pays environ. La commission donne ainsi un signe extrêmement négatif à l'économie suisse. Un objectif climatique ambitieux serait en effet économiquement positif. La CEATE du Conseil des Etats veut de surcroît atteindre prioritairement ces (trop) faibles objectifs avec des mesures à l'étranger douteuses voire, pour certaines, simplement pas sérieuses. Les propositions de la CEATE ne peuvent pas être considérées comme un contre-projet indirect à l'Initiative Climat. L'Initiative Climat demande en effet une réduction d'au moins 30%, par rapport à 1990, des émissions de gaz à effet de serre en Suisse jusqu'à 2020. La commission du Conseil des Etats s'est totalement distancée d'un compromis en matière de politique climatique.

Le contre-projet à l'Initiative Climat peut encore être sauvé

C'est maintenant la tâche du Conseil des Etats de proposer un contre-projet indirect crédible. Tout est encore possible. Il doit au moins conserver les objectifs de réduction votés par le Conseil national et introduire des mesures supplémentaires pour leur mise en œuvre. Un premier pas a déjà été fait avec l'efficacité des nouveaux véhicules fixée à 130g CO₂/km. Il faut espérer que le Conseil des Etats suive également le PDC qui, avec son initiative parlementaire, souhaite réduire les gaz à effet de serre de 20% dans le pays. Les derniers sondages le confirment : la population suisse demande en priorité des mesures climatiques dans le pays. „ *Les mesures d'économie d'énergie dans le pays sont nettement préférées aux compensations effectuées à l'étranger (69% vs. 10%)* “. Cette citation tirée du sondage Univox 2010 montre notamment que l'Initiative Climat va dans le sens des préoccupations de la population suisse. Avec, en plus, la conclusion plusieurs fois avancée que la réduction de 20% d'ici 2020 peut être atteinte dans le pays et être économiquement positive, le plénum du Conseil des Etats peut encore être convaincu.

Pour toute information complémentaire: Patrick Hofstetter, Président Association Initiative Climat, 076 305 67 37; Miriam Behrens, vice-présidente, 079 750 48 77; Benjamin Leroy-Beaulieu, comité, 078 606 23 65 (médias francophones).

PS: Un sondage représentatif de l'institut Link de novembre 2010 montre que 64% des personnes voteraient pour l'initiative – seulement 18% s'y opposeraient (voir www.oui-initiativeclimat.ch).